

**DECRET N°99/ 030 /PRG/SGG/
PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR
NATIONAL ADJOINT DES IMPOTS**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu La Loi Fondamentale,

Vu Le Décret N°99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999 portant nomination du Premier Ministre ;

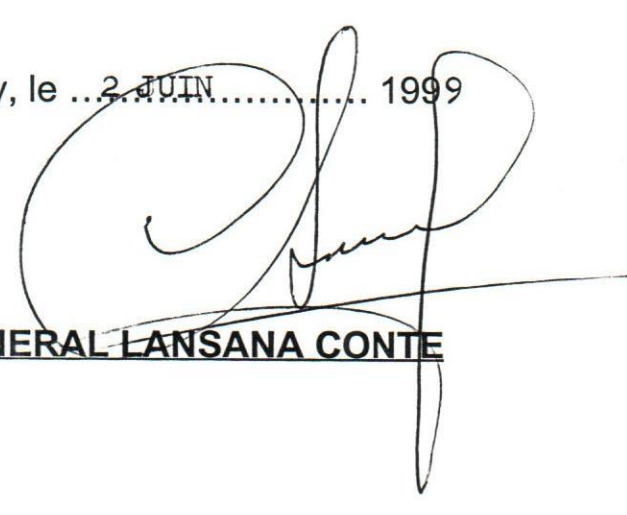
Vu Le Décret N°99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999 portant nomination des membres du gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Léopold LAMAH Administrateur Civil précédemment Chef de la Division Impôts d'Etat, Impôts Locaux, Enregistrement et Timbre est nommé Directeur National Adjoint des Impôts.

Article 2 : Le présent Décret qui effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et Publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le ...2 JUIN..... 1999


LE GENERAL LANSANA CONTE